



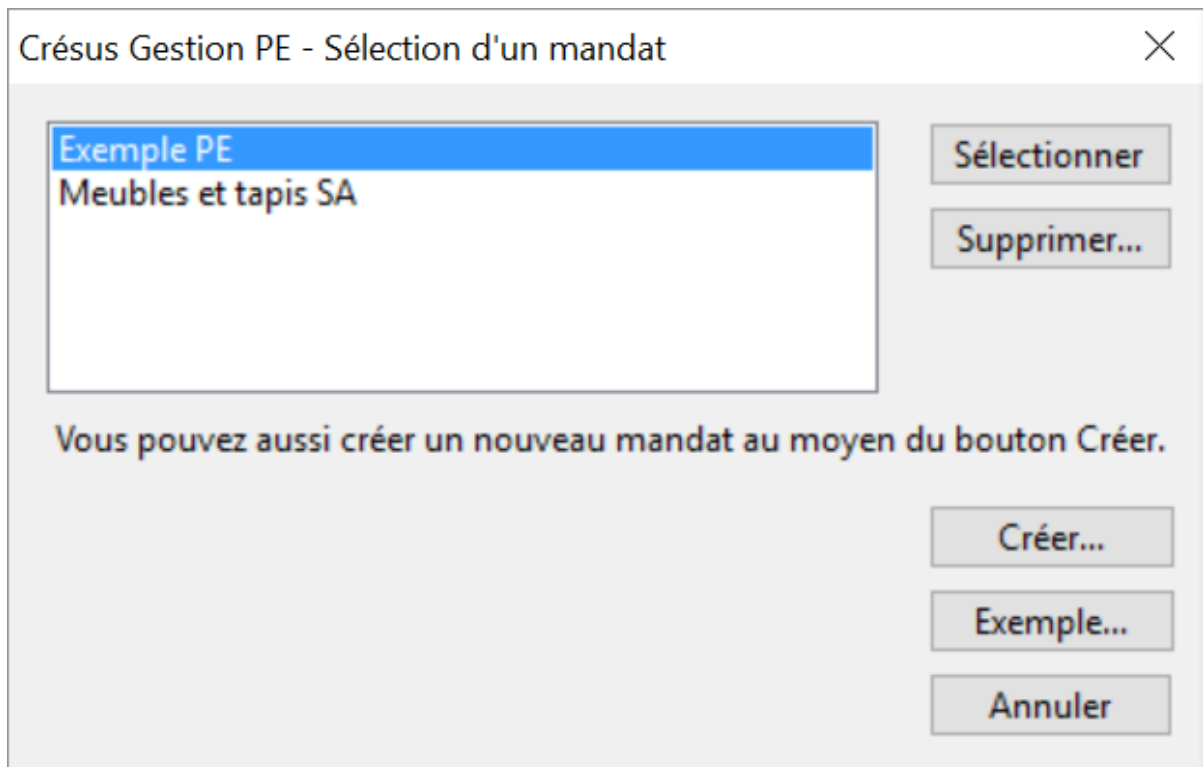
Crésus Gestion PE

5 - Gestion des mandats

- 5.1 - Changer de mandat
- 5.2 - Supprimer un mandat
- 5.3 - Créer un mandat

5 - Gestion des mandats

Un mandat vous permet de gérer une entreprise : il englobe l'ensemble des fichiers nécessaires à sa gestion. Il peut s'avérer utile de créer plusieurs mandats si vous devez gérer plusieurs entreprises différentes sur le même ordinateur. Lorsque vous cliquez sur le bouton Gestion des mandats, le dialogue suivant s'affiche :



Si un ou plusieurs modules sont ouverts (Cresus Comptabilité, Cresus Facturation ou Cresus Salaires), vous ne pouvez pas gérer les mandats. Quittez d'abord les différents modules ouverts.

5.1 - Changer de mandat

Sélectionnez le mandat à utiliser dans la liste, puis cliquez sur le bouton Sélectionner pour passer d'un mandat à l'autre.

5.2 - Supprimer un mandat

Attention, la suppression d'un mandat est irréversible. En cas de doute, effectuez une copie de sauvegarde du mandat avant sa suppression (voir §6.2 Créer une copie de sauvegarde Créer une copie de sauvegarde).

5.3 - Créer un mandat

Référez-vous au §4 Créer un mandat Créer un mandat.